

Atelier 1

COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR STRUCTURE ET MODELES ORGANISATIONNELS

Source: Israel Fainboim Yaker, Sailendra Pattanayak – Treasury Single Account: Concept, Design and Implementation Issues,
<https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Treasury-Single-Account-Concept-Design-and-Implementation-Issues-23927>

Définition et caractéristiques principales

- Une structure unifiée des comptes bancaires du gouvernement qui donne une vue consolidée des ressources de trésorerie.
- Permet au Ministère des Finances ou au Trésor de surveiller les flux de trésorerie
- Fongibilité de toutes les ressources
- Aucun autre organisme gouvernemental n'exploite des comptes bancaires en dehors de la surveillance du Trésor.
- La consolidation des ressources financières du gouvernement devrait être complète et englober toutes les ressources financières du gouvernement, à la fois budgétaires et extrabudgétaires.

Agent fiscal du gouvernement

Banque centrale ou banques commerciales (ou banques commerciales appartenant à l'État)

Avantages de la banque centrale:

- La sécurité, un niveau minimum d'exposition au risque de crédit
- Gestion efficace de la liquidité du gouvernement
- Aide à la gestion de la politique monétaire (fonctions de gestion de la trésorerie et de la dette)
- Arrangements bancaires rentables

Structures CUT

Structures centralisées et distribuées

- L'ensemble des recettes et des dépenses de l'administration transitent par un compte unique généralement géré par la banque centrale.
- Les unités budgétaires sont autorisées à conserver des comptes de transaction distincts dans le système bancaire. Les soldes des comptes doivent être virés dans le CUT à la fin de chaque jour.

Modèles CUT

- Compte principal
- Sous-comptes
- Comptes de transaction
- Comptes à solde zéro
- Compte d'avance
- Comptes de transit
- Comptes correspondants

Conception du CUT

- État de développement du système bancaire du pays
- Degré de centralisation préféré
- Besoin de comptes de transaction spécifiques
- Besoin de comptes de transit
- Systèmes de règlement et de compensation interbancaires en vigueur
- Disponibilité d'un IFMIS

Conditions

- Préparer un inventaire des comptes bancaires existants
- Soutien politique
- Exigences légales et réglementaires
- Exigences technologiques
- Existence d'un système de règlement interbancaire
- Interface appropriée entre le Trésor et le réseau bancaire
- Un plan comptable complet